Le parquet parti, la *gendarmerie* résta, et le lendemain le bruit courait que le beau-frère de la victime, Victor Leprêtre, avait fait des aveux et était arrêté.

Bunkerque. — Un *noyé* (signalement). — Le noyé qu'on a retrouvé hier matin à 5 heures, n'a pu être reconnu ; complétement dénigré, il n'a aucun papier sur lui, voici du reste son signalement : âge, environ 30 ans, taille 1 m 60, *cheveux et mince moustache châtains ; comme* vêtements il était porteur d'une veste de toile bleue, de deux gilets l'un de drap à lignes, l'autre de velours à côtes, d'une chemise à carreaux tricolores, d'un tricot marin rayé bleu et blanc, d'un pantalon drap *noir à côtes, de chaussettes* de laine brune et de bottines à élastiques.

UN DRAME EN MER

Dans la traversée de Dunkerque à Philadelphie, le trois mâts américain *Solitaire* a été le théâtre d'atroces brutalités qui ont occasionné la mort d'un matelot, Holm.

Le 17 mars, le deuxième second Rubbins commanda de diminuer la voiture ; les hommes n'avaient pas encore commencé leur besogne qu'il arrivait sur la vergue et frappait Holm au cou, il lui faisait perdre l'équilibre ; Holm se rattrappa à un cordage.

Alors, Rubbins frappa de nouveau le malheureux matelot qui, cette fois, tomba d'une hauteur de quatre vingts pieds et se tua raide. Il fut aussitôt jeté à la mer.

Les officiers du bord, durant toute la traversée, ont été de la dernière brutalité, frappant et faisant travailler l'équipage durant le repos. Aussi l'un d'eux, Coombs, réduit au désespoir, essaya-t-il de faire révolter l'équipage, mais les pauvres hommes terrorisés préférèrent subir les plus affreuses misères, jusqu'à leur arrivée à Port Richmond, où des mandats d'arrêts ont été lancés sur R. Sewell, capitaine, de Barth et J. W. Robbins, 1er et 2e seconds.

— L'affaire de fraude est terminée par une transaction entre la Douane et le négociant des marchandises saisies.

L'Établissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 Mai au 30 Septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. Grégoire, directeur, à St Amand. 2741

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

INFANTICIDE

On a retiré hier matin, de l'eau, le cadavre d'un enfant nouveau né du sexe féminin, complétement nu et portant au cou une petite corde.

MM. Vasseur, commissaire central, et Bollier, commissaire de police, immédiatement prévenus se sont rendus aussitôt sur les lieux.

Il résulte de leur enquête que l'enfant a dû séjourner environ 15 jours dans l'eau.

Le petit cadavre a été transporté à la Morgue.

Le parquet de Boulogne vient de faire une descente pour ouvrir une enquête.

L'autopsie du cadavre sera faite aujourd'hui.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 24 Mai

Affaires de mœurs

Trois affaires de mœurs se sont présentées à l'audience d'hier. Trois prévenues s'assoient au banc de la correctionnelle. Le huis-clos est prononcé.

Ce sont les nommées Mélanie Dauchy, 35 ans, cabaretière ; Clara Choizez, 52 ans, cabaretière, toutes deux demeurant à Lille ; et Amandine Hierman, 54 ans, cabaretière demeurant à Roubaix.

Toutes trois dont les renseignements ne sont pas favorables, sont prévenues d'excitation à la débauche de jeunes filles, toutes mineures de 21 ans.

Après interrogatoire des témoins et plaidoiries des défenseurs le tribunal condamne :

Mélanie Dauchy et Clara Choizez, femme Montagne, à chacune 15 mois de prison 50 francs d'amende, 2 ans d'interdiction de leurs droits civils.

Amandine Hierman à 6 mois de prison, 50 francs d'amende et 2 ans d'interdiction de ses droits civils.

Escroqueries

Pierre Barret, âgé de 36 ans, coupeur, demeurant à Lille, a commis de nombreuses escroqueries au préjudice de plusieurs habitants de Lille. Il est condamné à 15 mois de prison et 50 francs d'amende.

Coups et blessures à Armentières

Emile Pétillon, 18 ans, peigneur de lin, Jules Pétillon, 21 ans, peigneur de lin, et Henri Fauvergue, 18 ans, tous trois demeurant à Armentières, nourrissant des sentiments hostiles contre le contre-maître de leur fabrique, M. Tuéry. Le 22 avril dérnier ils l'ont attendu et avaient de coups de poing américains l'ont frappé de plusieurs coups

Ils sont condamnés, Pétillon, Emile, à 3 mois de prison et 16 francs d'amende ; Henri Fauvergue à 1 mois et 16 francs. Pétillon, Jules est acquitté.

☆

Cazin, Rosine, 2 mois et 25 francs pour vol ; Seveyn, Marie, 2 mois pour vol ; Fever, Henri, id., 3 mois.

Henri Dhallulin, 4 mois, *par défaut*, pour vol d'effets comme à Lille.

Me Courant.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 24 Mai

Présidence de M. le conseiller Maulfastre ; ministère public : M. de Savignon, avocat général.

1re affaire

TENTATIVE D'ASSASSINAT DANS LES DUNES

Entre Dunkerque et Mardyck

Lucien-Joseph-Jérôme Verva est né à Mardyck le 18 février 1851. Il a donc 38 ans.

Le jeudi 4 avril dernier, dans la matinée, Verva était occupé, comme chez un sieur Vermesch, cabaretier et aubergiste à Dunkerque, avec Désiré Mahieu de Téteghem.

Après un repas pris en commun, ils convinrent d'aller ensemble chercher du travail à Mardyck. Dans le cours de la journée, ils suivirent le chemin qui conduit et s'arrête tant dans deux des cabarets qui bordent cette route.

Avant d'entrer dans le second de ces estaminets, Verva coupa un gros bâton à un saule. Ce baton devait servir à l'exécution du crime qu'il méditait.

Sous prétexte d'abréger le parcours, il proposa à Mahieu de traverser les dunes, et quand ils furent arrivés loin de toute habitation, vers cinq heures du soir, il choisit, pour la tentative de meurtre qui allait s'accomplir, un endroit propice où il l'avait entraîné.

Sans aucune provocation, il asséna des coups du bâton à sa victime, avec une extrême violence, par derrière, sur la tête, puis dans la figure, à la hauteur des yeux. Mahieu fut positivement assommé et s'évanouit immédiatement.

Son assassin lui serra le cou et, le croyant mort, le laissa en cet endroit où il resta plus de soixante-douze heures sans être secouru.

Après l'avoir frappé, son compagnon de route devenu son agresseur, avait fouillé les poches de ses vêtements et l'avait dépouillé d'une somme de trois ou quatre francs.

L'accusé a été arrêté quelques jours plus tard.

Verva est condamné à huit ans de travaux forcés.

Défenseur : Me Bertin.

2e affaire

Tentative d'incendie à Roubaix et vol

L'accusé est le nommé Benjamin-Gustave Minne, âgé de 31 ans, jardinier à Wasquehal. Il est accusé d'avoir le 15 décembre dernier mis *le feu au domicile de la veuve Delbergue à Roubaix.*

Le feu avait été mis pour faire disparaître les traces d'un vol, en trois endroits, au lit de la chambre à coucher, et, dans le grenier, à la foin à un tas de linge et à un coffre en bois qui renfermait l'argent et les valeurs. Le matelas, les couvertures et le coffre avaient été imprégnés avec le pétrole d'un bidon placé en bas de l'escalier. Les bords du lit portaient des taches de la bougie qui avait servi à y mettre le feu.

Le coffre avait été fracturé. On avait pris une montre et une chaîne en or, divers bijoux, un coffret contenant deux livrets de caisse d'épargne de 1.000 francs, trois sous avec 2.650 francs d'or et d'argent, et un billet sur la caisse commerciale, enfin 80 francs placés dans un petit panier.

Les soupçons se portèrent aussitôt sur Minne, gendre de la victime, qui seul se trouvait dans la maison, avec le jeune fils, âgé de 3 ans, au moment où se manifesta l'incendie. Son mobilier venait d'être saisi le 10 décembre et il avait promis à l'huissier un versement important pour le lendemain.

L'accusé, après avoir nié, a fini par avouer le vol. *Ce crime* n'est pas aujourd'hui relevé, à cause de l'art. 380 du code pénal. L'incendie est, au contraire, imputé à Minne à persisté à soutenir qu'il fut purement accidentel.

L'information a, en outre, établi contre lui un vol simple pour lequel il a été récemment condamné par le tribunal correctionnel de Lille, à 2 mois de prison et un autre vol déféré à la Cour d'assises.

Le 24 novembre dernier, les époux Fontaine, jardiniers, quittèrent vers trois heures du matin, pour se rendre au marché de Roubaix, leur habitation située sur le pavé de Wasquehal à Marcq-en-Barœul. A leur retour, vers dix heures et demie, ils constatèrent que malfaiteurs s'était introduit chez eux, en faisant sauter le crochet d'un volet, en brisant un carreau et en ouvrant une fenêtre. Il était sorti par la fenêtre de la remise.

On avait volé dans le tiroir d'une commode, dans une garde-robe fermée à clef, et fracturé une petite boîte. On avait pris un rasoir, deux paires de boucles d'oreilles en doublé et une *en* or, deux montres et une chaîne en argent, un médaillon en doublé, trois chemises d'homme, un gilet de laine, deux paires de bas et un veston.

L'auteur du vol était resté inconnu, quand, à la fin de janvier, le garde champêtre de Wasquehal trouva, parmi les bijoux laissés par Minne, alors en belle-sœur, les trois paires de boucles d'oreilles, l'une des montres et le médaillon. Lors de la vente du mobilier de l'accusé, *à son domicile, on découvrit les trois chemises,* le gilet, l'une des paires de bas et le rasoir. La seconde montre a été retrouvée dans le sieur Carlier, cabaretier à Flers, auquel Minne l'avait engagée pour 5 fr.

Celui-ci reconnut le vol, mais nie l'effraction.

Benjamin-Gustave Minne a été condamné à cinq ans de travaux forcés.

Défenseur : Me Debuisson.

Les Pilules Lucas, rafraîchissantes, laxatives et que épuratives soulagent des indigestions produites par excès de nourriture ou de boisson. Une dose de ces *pilules le soir au coucher,* permet de vaquer à ses occupations dès le lendemain matin.

Quand la bouche est amère et pâteuse, la langue épaisse et recouverte d'un enduit jaunâtre, que matin on fait des efforts pour détacher les glaires et la bile, une couple de Pilules Lucas répétées pendant quelques jours, régularise promptement les fonctions. — 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60, Fanyau ; Donle et Cie ; Cosme ; Pharmacie Centrale Gobert et Cie ; *Péronville, rue Publique.* — *A Tourcoing* : M. Brunoau, Vannieuvelle. — A Valenciennes ; M. Sabin-Boulet. — A Fresnes : M. Berrier. — A Maubeuge : M. Huart. — A Boulogne-sur-Mer : Dutertre. — A Hondschoote : De Bil, 19, rue de la Gare. — A La Bassée : M. Caillez. — Toutes pharmacies.

FAITS DIVERS

Le Crime d'Auteuil

L'instruction du crime d'Auteuil — assassinat *du garçon jardinier Bourdon dans la villa de M.* Chabaud, rue Poussin, — est terminée.

M. Guillot renvoie Allorto, Sellier, Mécrant et Castelain devant la chambre des mises en accusation. Castelain est prévenu en outre de tentative d'assassinat sur la personne du gardien de la paix Laplanche, au moment de l'arrestation d'Allorto, sous les arcades du viaduc d'Auteuil.

Sellier et Allorto se rejettent mutuellement la responsabilité du crime, et telle sera vraisemblablement leur attitude devant le jury.

L'affaire sera appelée sans doute pendant la session des assises fixée à la seconde quinzaine *de juin.*

Mlle de Sombreuil

Pour échapper aux nombreuses expulsions dont elle est l'objet, Mlle Schneider, dite de Sombreuil, a résolu de se marier.

Son futur époux, un nommé Marot, est âgé seulement de soixante-treize ans.

Ce gentleman est pour le moment pensionnaire d'un hospice spécialement affecté aux célibataires.

Après son mariage et conformément aux conventions intervenues dès à présent entre les futurs conjoints, il devra entrer dans un second hospice affecté, celui-ci, aux gens mariés.

La future n'a pas, dit-on, l'intention de suivre son époux dans cette retraite, mais elle consentire néanmoins au traditionnel voyage de noces.

QUELQUES ACCIDENTS DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

En France, en Angleterre et en Allemagne

M. Mascart, dans une conférence dont nous avons parlé, a signalé les dangers d'incendie possibles avec la lumière électrique. A notre connaissance, il n'y a pas eu depuis quelques mois d'accident de ce genre, suivi de dégâts sérieux. On a cité le cas d'un commencement d'incendi, au théâtre de Gand, croyons-nous, par suite de l'échauffement d'une boîte de résistance. A Béziers, un conducteur s'est trouvé porté à une température assez élevée pour que l'isolant ait commencé à se carboniser ; dans un autre théâtre la jupe d'une danseuse a failli communiquer le feu à sa propriétaire par le contact de paillettes de clinquant avec les conducteurs électriques.

Au théâtre de la Renaissance, à Paris, un spectateur a provoqué une clémiste bruyante en plaçant le bout métallique de sa canne entre les bornes d'un coupe-circuit : émotion des voisins, secousse violente transmise au spectateur, intervention du commissaire de police, mais pas d'autre mal.

Les extinctions totales ou partielles d'éclairage sont assez fréquentes pour que le public ne s'en étonne plus. Cet effets imprévus n'ont qu'un défaut, c'est de se prolonger quelquefois plus que ne le comporte la pièce. Un de nos abonnés nous envoie à ce propos le récit suivant :

Un incident qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, s'est produit à la représentation du samedi 1er décembre au Théâtre des Menus-Plaisirs au second acte de la « Veillée de Noces »

Les spectateurs, croyant à un effet de scène tout à fait de circonstance, virent sans émoi les bec électriques diminuer sensiblement d'intensité, quand, brutalement, toute la salle (scène comprise) fut plongée dans l'obscurité la plus complète. Cette situation se prolongea trois minutes environ, pendant lesquelles les spectateurs manifestèrent leur mécontentement par les uns en frappant des pieds et hurlant, les autres, d'humeur plus gaie en se contentant d'allumer les meilleures allumettes de la régie. Au bout de ce temps, l'éclairage électrique reprit, et pendant une dizaine de minutes, les lampes à incandescence produisirent une lumière rougeâtre du plus détestable effet.

A quelles causes attribuer cet accident qui tend à se généraliser dans nos théâtres ? — A l'Administration ou à l'entrepreneur de cette singulière distribution électrique de répondre.

Foire de Roubaix

THÉATRE DE LA FAMILLE DELHAYE.

MONTAGNES RUSSES.

HIPPODROME DE ROUBAIX. — 30 chevaux. — 50 Artistes, pour le spectacle fois à Roubaix. — Cirque F. LEHMANN, troupe équestre française, sous la direction de Mlle Fany Lehmann, écuyère des Cirques de Paris.

Tous les soirs 8 heures 1/2, Mlle Fanny Lehmann avec ses chevaux dressés en haute école et en liberté. — Wilton et Onra les champions des 3 barres-fixes, les plus forts du monde. — Mlle Adelaïde Lehmann, la grande vitesse, saut du gant. — M. Gaude, célèbre gymnasiaque, créateur de l'exercice l'Homme-Oeuf. — Les Mausuy, célèbre troupe composée de 7 personnes surnommées à juste titre Les fous du Tapis. — Nombreux intermèdes comiques par le clowns. — Excellent orchestre sous la direction de M. Ravizza.

Prix des places : Fauteuils et loges, 3 fr. ; pourtour, 2 fr. ; première galeries, 1 fr. 25 ; deuxièmes galerie, 60 c.

Pour la location, au bureau du gérant, rue des Longues-Haies.

THÉATRE DES NATIONS. — Direction : A. Casti. — Immense Succès ! M. Brice Bolton, du Palais de Cristal de Londres, et de l'Eden-Théâtre de Paris, le ventriloque le plus fort, le plus extraordinaire et le plus amusant de l'époque, accompagné de ses doués sujets avec effets de lumière électrique, paraîtra tous les soirs à dix heures. — Les représentations seront terminées par les Fontaines lumineuses de l'Exposition de Paris et une splendide apothéose à l'instar du Chatelet, de Paris.

Grand succès. — Théâtre des perroquets et oiseaux savants, présentés par le professeur Louis Derick, la plus grande attraction du jour Rien de plus curieux et de plus amusant que de voir ces artistes ailés travailler et obéir au commandement.

MENAGERIE LORRAINE composée d'une jolie collection d'animaux venant des cinq parties du monde.

Serpents de toutes races, boa, python, cobra, séba, aréquin et grand serpent devin, 11 m. de longueur.

Animaux de diverses races, chat-tigre, ours-cot, loup, lynx, civette de la Havane, ours noir de Russie.

Volatiles : Vautour des Cordillères, dos du Mont-Blanc, kakatoès et aras de toute beauté.

L'Atlas, le Soudan et l'Inde ne cèdent rien à notre. Ils ont parcouru les déserts, les plaines et les jungles ; ils ont été les hôtes les plus recherchés des forêts.

Dents de fer et griffes d'acier.

Miss Zélia, la sympathique et charmant dompteuse, dans son travail en dompteur, et accompagnée de l'intrépide dompteur Glaco Matti, des Folies-Bergère, de l'Eden-Théâtre du Cirque d'Etté et du Palais de Cristal, lequel présentera lions et tigres en haute école et travail en fécoidé. Chaque représentation sera terminée par une grande chasse aux lions ; coups de feu, saut des barrières et passage des cerceaux enflammés dans toute la mêmé féroce. Luttes et combat du dompteur avec Portos, Sauls, Sarths, Romulus, Pelita et Charlemagne.

Deux représentations. — La première à 3 h. la seconde à 8 h.

Prix des places : Premières 1 fr. ; secondes, 50 c. ; troisièmes, 30 c.

Petite Correspondance

UN OUVRIER ANTI BOULANGISTE. — 1° Vous faites partie de la classe 1886. 2° Si vous êtes à nouveau ajourné cette année, vous serez encore appelé devant le conseil de révision, mais sin-an *et alors reconnu bon au service ou définitive* ment réformé.

Le Facteur.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 22 mai

Marie Aelterman, rue de Lille. — Elise Simoens, rue de l'Alma. — Augusta Gilde, rue Voltaire, 71. — Julienne Ronse, *rue de Soubise.* — Henri et Marie Debeucquoy, boulevard d'Artois. — Rachel Folini, rue de Choiseul, 2. Julia Vandenbergue, rue de Naples. — Madeleine Lefebvre, rue du Fort. — J. B. Vigin, rue Leverrier, 202. — Pharaïde Bisaine, rue des Anges, 102.

Du 24

Jean Mélard, rue Lafontaine, 5. — Marie Dupontheul, rue de la Balance, 90. — Palmyre Barbey, rue Barbe d'Or. — Henri Coket, rue des Longues-Haies, 124. — Charles Carpentier, rue de la Basse Nasure. — Adhérie Beaupère, Hôtel Dieu.

Décès du 22 mai

Alphonse Raoux, 7 mois, rue de la Paix. — Louis Verzangen, 7 jours, rue de la Guinguette. — Julien Debonghe, 5 mois, rue Bernard. — Grégoire Olivier, 44 ans, cocher, Hôtel-Dieu.

Du 24

Henri Delaby, 10 jours, *Chemin des Couteaux* — Henri Verhoeschrock, 2 mois, rue des Longues Haies. — Henri Delhaye, présenté sans vie, Chemin de la Maxillerie. — Auguste Cremers, 4 mois, rue St-Sleuthère. — François Desrient, 3 mois, rue Bernard. — Delangle, présenté sans vie, rue Ste Thérèse.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS

Du 15 au 18 mai

Naissances. — Claire Tieghem, Crétinier. — Eugène Bauwens, Breuil. — Gustave Lampe, Sartel.

Décès. — Auguste Duhamel, 80 ans 6 mois, Bucheron, Vieille-Place. — Constant Imbrecht, 38 ans 6 mois, cabaretier, Place.

du 18 au 22 Mai

Naissances. — Adélina Dechagère, Hounrde. — Albert Dellandre, Place. — Juliette Damortier, Beaulieu. — Henri Ganseman, Sartel.—Suzanne Lehembre, Lapin-Vert. — Blanche Doweul, Sapin-Vert.

Décès. — Marie Spriet, 52 ans 6 mois, ménagère, Sartel. — Adeline Lecheux, 29 jours, Sartel.

Mariages du 18 mai 1889. — Louise Tessé, 39 ans, tisserand et Julienne Hermmet 40 ans, bobineuse. — Jean-Baptiste Pottier, 27 ans, tisserand, et Hermance Vandeplassche, 35 ans, repasseuse. — Jean-Marie Lecroart, 27 ans, sans profession, et Céline Boite, 23 ans, journalière.

Publications du 19 mai 1889. — Edmond Pétognie, 27 ans, décorateur, et Hélène Dufour, 21 ans, soigneuse. — Charles Louis Dewaele, 26 ans, tisserand, et Elise Lasche, 18 ans, ourdissuse. — Jules Carette, 18 ans, marchand et Clémence Lefebvre, 25 ans, sans profession. — Pierre François Scherpereel, 28 ans, tisserand, et Marie Rys, 21 ans, devenue. — Emile Castel, 29 ans, cultivateur, et Luce Mercier, 34 ans, cultivatrice.

Goutte et Rhumatismes

Depuis 1865, Deflucotif remarquable de l'**Antigouttreux Rouhée**, sirop végétal autorisé, contre la *Goutte*, les *Rhumatismes*, signe non équivoque de la *Douleurs* de toute nature, est constaté par tous les médecins et les remerciements unanimes des malades. Spécifique dans toutes les pharmacies. Notice médical envoyé gratis et franco sur demande adressée à la Pharmacie, 224, boulevard Voltaire, à Paris.

Maladies de la Vessie

Gravelle, Gêne, Douleurs, Fièvre, Cystite et Rétention, Calculs, Incontinence, Rétention, Rhumatismes, Coqueluche et Catarrhes aigus, Jaunisse, etc.

PILULES ROCHER

Seul Pharmacien de 1re classe, Paris, 127, rue de Rivoli.

Pour se rendre un service aussi de son ami, rien n'est plus simple que de prendre un paquet de Pilules de la Pharmacie du Rocher.

Vente, des Boîtes, Tous pharmacies, envoyés franco 1 à 6 paquets.

Bourses Commerciales et Agricoles

Marchés de Lille

Du 24 Mai

	c. du jour	c. précéd.
Huiles Colza (l'h.)	57 —	57 —
Huile étranger (kil.)	49 50	—
Huile épurée pour quinquet 65 fr. l'hect.		
Sucres, cours du jour, blanc, base n° 4, 128 à — — Cote officielle. 88 degrés, — à — — Acquittés, — à — — Cote officielle. 36 mètres disponibles.		

Marché de Paris

du 24 mai

HUILE DE COLZA		Juillet-août	50 25
Courant . . .	42 —	4 octobre	41 12
Juin	56 25	Raffinée . .	122 50
Juillet-août .	56 25	SUCRES (18 m.)	
4 derniers	57 50	Courant	22 40
HUILE DE LIN		Juin	22 70
Courant . . .	54 25	Juillet-août .	22 90
Juin.	54 25	4 derniers	24 90
Juillet-août.	54 75	Marque Cerbelt	56 —
4 derniers	50 75	SUCRE BLANC	
SPIRITUEUX		Courant	22 85
Courant . . .	48 —	Juin	22 85
Juin. . . .	42 25	Juillet-août .	23 —
Juillet-août.	42 50	4 derniers	22 60
4 derniers	42 25	SEMOULE	
SUCRES BRUTS		Courant	14 75
88 deg. disp .	50 75	Juin	14 75
SUCRES BLANCS		Juillet-août.	14 75
Courant . . .	57 —	4 derniers .	14 25
Juin	56 75	Temps : beau.	

COURS DE CLOTURE

SPIRITUEUX		SUCRES BLANCS 3/4	
Courant . . .	42 —	Courant . . .	57 —
Juin	42 25	Juin	56 75
Juillet-août .	42 50	Juillet-août	56 50
SUCRES BRUTS		4 octobre	41 10
88 deg. disp.	51 —	Raffinée . .	122 50
		Suifs 100 kil.	56 —

Marchés du Havre

Havre, 23 mai.

Cotons (à terme). — Vendeurs aux cotes.

Ventes : 900 balles.

Courant. . .	66 3/4	Décembre . .	65 7/8
Juin . . .	66 3/4	Janvier. . .	66 —
Juillet . . .	66 3/4	Février. . .	66 —
Août. . . .	66 3/4	Mars . . .	66 —
Septembre .	66 7/8	Avril . . .	66 —
Octobre . .	66 7/8		

Cafés — (à terme). — Calmes et soutenus.

Ventes, 7.000 sacs.

Courant. .	102 75	Novembre	[illegible]
Juin. . .	102 50	Décembre	[illegible]
Juillet . .	102 50	Janvier.	[illegible]
Août. . .	104 50	Février.	[illegible]
Septembre.	105 50	Mars.	[illegible]
Octobre. .	105 —	Mai . .	[illegible]

Marché de Liverpool

Cotons, disponible.	[illegible]	Liverpool	[illegible]
demande.	[illegible]	Langueteuts	[illegible]

Ventes, 6,000 balles

Futurs. — Languissants.

Commerce d'Anvers, — 24 mai

Cafés — Santos. — Calmes soutenus.

Cote officielle de 8 heures 1/2.

Avril . . . 34 p. mai, 106 p. (24 fait). [illegible]
105 3/4 ; août, 105 1/4 ; sept., 104 1/4 ; oct., 103 1/2 ; nov., 103 1/4 ; déc., 4 avr. 107 3/4.

Ventes : 2,300 sacs.

Pétroles. — Marché ferme, peu d'affaires peu en hausse.

	Pays	Ventes
Disponibilités.	16 5/8	1 f.
Courant . . .	16 —	1 f.
Mai	16 5/8	
Juin. . . .	16 5/8	
Juillet . . .	16 3/4	1 f.
Août . . .	17 0/0	1 f.
4 derniers mois.	17 5/8	1 f.

Cotons.—Amérique. — Avril . . 1 mai, [illegible] juin, 40 1/2 ; sept. 49 0/0 ; oct. 48 1/2 ; nov. 48 1/2.

Dahra, mai juin, 36 3/4.

Dholleran, avril . . 1 mai, 1 juill, 37 1/2.

Vendu : 000 balles Amérique et 000 b. Surat.

000 b. en débarquement.

Marché soutenu.

Houblons—Marché calme. — Peu d'affaires, prix sans changement appréciable.

Alost, disponible.	30 0/0	à	35 0/0
Alost, récolte 1889 . . .	32 0/0	à	[illegible]
Poperinghe, vieux . . .	30 0/0	à	34 0/0
rec. 1889	35 0/0	à	37 0/0
Poperinghe, village. . .	20 0/0	à	25 0/0
rec. 1889	34 0/0	à	35 0/0

BOURSE DE LILLE

Du 24 Mai 1889

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis.

RENTES (Villes et Départements)

Lille 1884, o/o 3/6. — Lille 1886, quart obligations. 501 — Lille 1887, 3 0/0 [illegible] Lécos 1886, (6639 obl. du 500) 4 472 50

OBLIGATIONS

Mines Béthune (4877, rembt. à 500) 1. p. 397 f.

ACTIONS

Bully-Grenay (le sixième), (8000 p.) 1425. — Carvin, ex-coupons n° 32, p. (2000 act), 4000. — Crespin, p. (6000 act.) 125. — Ostricourt, (6 lib. 500), 2, 6.000 act.), 230. — Vicoigne et Nœux n° (4000 act.) 15750 fr.

COUPONS DÉTACHÉS

1er Mai. — Act. Anzin, le deuxième, 30 fr. — Douvres, 200, (nominal 125 ; part., 125 f.). — Lillers, 50.

15 mai. — Act. Bully, 25 fr. (nominal 34 fr. 25 portours, 22 fr. 50). — Vicoigne et Nœux, 362 fr. 50.

20 mai. — Anzin, 60 fr.

BOURSE DE BRUXELLES

du 24 mai

Emp. 3 1/2 p. 1.	101 90	Nouveau 3 p. 100	[illegible]
— 3 p. 1.	100 —	Nouvelle 2 1/2	[illegible]
— 2 1/2 p. 1.	101 95	Obligation 3 p. 0/0	99 75
— 2.	99 25	— 2 1/2	[illegible]
— 1.	99 —	— 1877 4.	[illegible]
Actions	2165 —	— 1885 3 1/2	95 90
Annuités 4 1/2	115 75	Tabac 4 1/2	[illegible]
— 4.	106 25	— 1889	[illegible]
— 3 1/2	99 50	Gand-...	[illegible]
Cr. comm. 4 1/2	119 60	—	[illegible]
— 4.	106 25	—	[illegible]
— 3.	99 50	Liège.	[illegible]
— 3 p. 1884	114 25	—	[illegible]
— 1886	109 75	—	[illegible]
Anvers 1887	92 12	—	[illegible]
Non libéré 1887	—	—	[illegible]

Bulletin Financier

Paris, 24 mai.

Les transactions sont sans entrain et les cours restent stationnaires, il en sera ainsi tant que la liquidation, dont les opérations sont de plus en plus difficiles de poursuivre, ne sera terminée ; aucune raison pour les faire baisser et les spéculations sans importance que nous avons à enregistrer depuis quelques jours ; aucun cours de réalisation ou de rechute de petites positions.

Le 3 0/0 est à 87.32 au lieu de 87.22.

L'Amortissable, et le 4 1/2 sont stationnaires à 89.42 et 105.05.

Nous retrouvons le Crédit Foncier à 1265.

La Banque de Paris est à 784 fr.

La Banque d'Espagne fait 510 fr.

Le crédit Mobilier, 415 fr.

L'Italien a reculé de 97.97 à 97.85. Le calme du ci à Berlin n'apporte certainement aucun changement dans la situation financière de l'Italie.

Les autres fonds étrangers sont sans affaires et plutôt faible.

Le Suez est à 2365 fr.

Le Panama à 55 fr.

Sur le marché des banques les actions des Mines d'Etain du Tonkin continuent leur hausse. Les actions d'or sont demandées à 5 francs.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gérant, G. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 47

La Nuit Maudite

TROISIÈME PARTIE

DEUX RIVALES

— Ah ! mon Dieu ! murmura Albine, foudroyée...

— *Vous me demanderez ce que je venais faire au château ?...* J'y venais comme on va visiter une tombe, car ce château est bien une tombe pour moi, celle de mon honneur et de mon bonheur... je venais visiter ce château que je n'avais pas vu depuis vingt-cinq ans, depuis la mort de Gaspard de Lesguilly ! mon amant...

Albine frémissait. La voix de Mathilde trahissait la sourde colère qui grondait en son âme.

— Et vous ayant rencontrée, vaquant par les couloirs, dans votre accès de somnambulisme, je vous ai suivie... et vous avez reconstitué devant moi, une à une, toutes les épouvantables scènes du meurtre de Gaspard de Lesguilly...

— *C'est faux. Vous mentez dit-elle avec* ud grand cri. Je ne sais même pas ce que vous voulez dire !...

— Allons donc ! Vous habitiez la maison qui est auprès du bois... Tout le monde à Recey vous reconnaîtrait si je disais votre nom... Ne niez pas, c'est inutile, vous êtes perdue...

— Encore une fois, je ne vous comprends pas !...

— Je vais préciser. Dans votre accès de somnambulisme, vous êtes sortie du château... après avoir fait le geste d'assassiner Gaspard de Lesguilly, dans la chambre même où le meurtre s'est commis — je la connais, cette chambre — vous avez gagné la campagne, la route qui conduit à votre maison... Vous êtes arrivée à *celle-ci... vous êtes entrée... vous avez,* dans votre jardin, creusé un trou en fait-

sant mine d'y jeter un objet et vous êtes repartie... Et vous êtes revenue, toujours *endormie, au château...* Et vous vous êtes assise sur cette chaise, auprès de cette fenêtre... L'accès de somnambulisme était passé, mais le sommeil durait toujours... Et c'est là, sur cette chaise, que vous avez dû vous réveiller...

Albine eut un accès de rire folle...

— Quelle histoire me raconte-t-on là ? disait elle.

— Non, ne niez pas, je vous le répète... *J'ai interrogé* un paysan... Il s'est bien rappelé votre nom... et il s'est bien rappelé aussi, que vous demeuriez là.... Quant au crime, vous vous trompez, et vous *voyez que je n'en ai pas cherché une* preuve...

Et elle mit sous les yeux d'Albine épouvantée le portefeuille qu'elle avait ramassé dans le jardin.

Albine le regarda, tout d'abord, sans *comprendre.*

Puis elle se souvint, et recula avec un cri d'horreur.

— Vous le reconnaissez ? disait Mathilde implacable. C'est là que se trouvaient les *cent mille francs que vous avez volés à* Gaspard... Car vous n'êtes pas un assassin seulement, vous êtes encore une voleuse !

Albine était tombée anéantie sur une chaise.

— *Oui, dit-elle, je vois que vous n'ignorez* plus rien et qu'il est inutile de nier plus longtemps.

— Enfin, elle avoue donc !

— Oui, j'avoue.

— *C'est vous qui avez tué Gaspard de* Lesguilly ?

— C'est moi. Mais non pour le voler, car j'ai brûlé les billets de banque.

— Vous étiez sa maîtresse ?

— Comme vous !

— Et vous étiez mère ?

— Comme vous étiez mère !

— Comme vous, encore.

— Et vous auriez voulu qu'il vous épousât, parce que vous craigniez le déshonneur lorsque votre grossesse serait connue ?...

— Comme vous, toujours.

— Ah ! misérable ! misérable ! c'est donc toi... Viens, viens plus près de moi, j'ai besoin de te voir, de jouir de ta honte *et de ton épouvante...*

Et elle serrait dans ses mains le bras d'Albine.

Mais celle-ci, pâle et résolue, la repoussa.

Et tout à coup, avec une *étrange résolution* :

— Ce plaisir vous sera refusé, madame, vous ne me verrez pas trembler devant vous !!!

— Tu veux me braver ?

— Je ne vous crains pas... De quel droit venez vous, maintenant, vous jeter dans ma vie ?

— De quel droit ! Elle le demande !

— Nous achevons aujourd'hui un lugubre drame commencé par nous il y a vingt-cinq ans... Voulez vous, s'il vous plaît, vous reporter à vingt-cinq ans en arrière et considérer quelle était notre situation à toutes deux ?

Elle parlait avec fermeté, les yeux fixés droit sur Mathilde, sans plus de faiblesse.

Certes, bien qu'elle ne fût pas aussi grande dame que la marquise, elle avait la même noblesse, la même dignité, en ce moment-là...

Elle reprit :

— Nous étions toutes deux maîtresses de Gaspard. Toutes deux nous l'aimions. Pourquoi votre amour aurait il mieux valu que le mien ? Et qui pourrait vous *autoriser à croire que je ne l'aimais pas* autant que vous ?...

— Vous excitez ma curiosité, dit la marquise avec ironie, en haussant les épaules.

— Vous étiez mère, *j'étais mère aussi...* quelle est celle de nous deux qui était la plus digne de pitié. Etait-ce vous, parce que vous étiez riche et enviée et belle ? mais n'était-ce pas moi, parce que j'étais pauvre, inconnue, abandonnée ?... Et j'étais aussi belle que vous, certes. Et de ces deux enfants qui allaient naître, le *quel aussi était le plus intéressant ?* Etait ce le vôtre, qui devait trouver à son arrivée dans la vie, le bien-être, les soins de toutes sortes, la fortune ? Etait-ce le mien qui devait vivre comme j'avais vécu, dans la gêne et le travail ?... Telle était notre situation, il y a vingt-cinq ans. Voulez vous me dire, maint